



Traité 'Orla

Michna 4 - Chapitre 3

תְּבַשִּׁיל שְׁבִשְׁלוֹ בְּקִלְפֵי עֹרְלָה, יִדְלֶק.
נִתְעָרַב בְּאַחֲרִים,
יַעֲלֶה בְּאַחַד וּמֵאֲתַיִם:

Si l'on a cuit un mets en y joignant de l'écorce de 'orla, il faut le brûler ; s'il est mêlé à d'autres, il s'annule dans une proportion de 201.



Voyons plus clair

Une mise en perspective des grandes thématiques de l'actualité à la lueur de l'érudition juive véritable.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions